



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **13 mai 2019**

Délibération n° 2019-3456

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Expérimentation d'un fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs - Attribution des subventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 23 avril 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 15 mai 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Berra (pouvoir à M. Guillard), Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Servien (pouvoir à M. Crimier), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 13 mai 2019**Délibération n° 2019-3456**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Expérimentation d'un fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs - Attribution des subventions - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 avril 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon soutient depuis de nombreuses années la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprises par les étudiants, consciente du fait que la création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par-là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur le territoire.

La pépite Beelys "Booster l'esprit d'entreprendre à Lyon - Saint Étienne" porte sur le site universitaire de la Métropole l'ensemble du dispositif de l'entrepreneuriat-étudiant : concours de création d'entreprise, le statut d'étudiant-entrepreneur ainsi que le diplôme d'étudiant-entrepreneur, notamment.

Ainsi, près de 300 étudiants sont inscrits en 2019 dans le programme Beelys porté par la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) et près de 50 entreprises ont été créées en 2018.

Par une délibération du Conseil n° 2018-2956 en date du 17 septembre 2018, la Métropole a souhaité expérimenter une aide au prototypage afin d'accompagner les étudiants-entrepreneurs dans la phase de faisabilité et des 1^{ers} développements techniques de leurs projets, dans un objectif de faciliter le passage de l'idée à la création.

Cette expérimentation est conduite en partenariat avec Beelys.

II - Propositions de soutien financier pour l'année 2018

Sept dossiers ont fait l'objet d'une sélection et d'une proposition de soutien.

1° - "Claude Innovation" porté par monsieur Jules Pollet

Secteur d'activité : sport/art.

Objectifs : Le projet consiste à innover dans le milieu du skateboard/longboard en proposant des planches en matériaux composites sur-mesure, au prix du marché. Le choix du matériau composite permet de porter des principes de hautes performances, de flexibilité en fabrication d'intégration de fonctions électroniques (objet-connecté), de plus de sécurité.

Budget prévisionnel du prototype : 4 363,67 €

Montant de l'aide accordée : 1 309 €

Le bénéficiaire de l'aide est monsieur Jules Pollet, constitué en auto-entrepreneur.

2° - "Haccio" porté par monsieur Victor De Bono

Secteur d'activité : IOT/objets connectés/industrie.

Objectifs : Haccio est une interface homme-machine qui a pour vocation de fluidifier le rapport entre les individus, le monde du numérique et des machines. Ainsi elle permet de contrôler les appareils électroniques (ordinateurs) par simples mouvements de la main et des doigts.

Budget prévisionnel du prototype : 3 540 €.

Montant de l'aide accordée : 1 062 €.

Le bénéficiaire de l'aide est monsieur Victor De Bono, constitué en auto-entrepreneur.

3° - "Kai Tech" porté par madame Laura Ziss

Secteur d'activité : objets connectés/sport.

Objectifs : KaiTech a pour ambition de développer un arc et une cible connectés et d'offrir ainsi aux archers un moyen de gagner en précision, de progresser plus rapidement et de partager leurs performances.

Budget prévisionnel du prototype : 64 047,60 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est madame Laura Ziss (entreprise en cours de création).

4° - "Les Pousses d'or" porté par madame Camille Raffier et monsieur Clément Solignac

Secteur d'activité : production/commerce alimentaire.

Objectifs : Le projet consiste en la cultivation de variétés de légumes feuillus et de jeunes pousses de qualité, dans un environnement urbain et contrôlé. Le système de production utilise l'hydroponie parmi les différentes techniques d'agriculture urbaine.

Budget prévisionnel du prototype : 26 711 €.

Montant de l'aide accordée : 8 010 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la société Les Pousses d'or SAS.

5° - "Mob-E" porté par messieurs Salim El Houat, Ilyass Haddout et Maxime Roy

Secteur d'activité : robotique.

Objectifs : Mob-E est un service innovant de recharge mobile urbaine de véhicules électriques. Le service Mob-E s'axe autour de la Bee : une batterie mobile et intelligente, ultra fine, qui peut s'insérer sous le châssis des véhicules à recharger.

Budget prévisionnel du prototype : 210 000 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la société Mob-Energy SAS.

6° - "Symbiogarden" porté par messieurs Louis Golaz et Yassine El Qomri

Secteur d'activité : IOT/Agtech.

Objectifs : Symbiogarden offre un éclairage de haut rendement, éco-conçu, optimisé et intelligent (IoT) pour tout type de culture horticole en serre et en intérieur.

Budget prévisionnel du prototype : 85 451,52 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la société Rouge Engineered Designs SAS.

7° - "Bloomin" porté par monsieur Lucas Thinon

Secteur d'activité : cleantech.

Objectifs : Bloomin est un boîtier connecté ayant une action sur la composition de l'air afin d'éliminer la pollution et d'enrichir avec des principes actifs bénéfiques pour l'utilisateur.

Budget prévisionnel du prototype : 46 260 €.

Montant de l'aide accordée : 10 000 €.

Le bénéficiaire de l'aide est la société SAS Bloomin Well-Breathing.

III - Poursuite du dispositif

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2019, l'expérimentation de l'aide au prototypage pour les étudiants-entrepreneurs, dans le cadre du soutien de la collectivité à l'entrepreneuriat et à l'industrie.

L'aide est destinée aux étudiants inscrits :

- dans un établissement du site universitaire de Lyon (Université de Lyon ou établissement partenaire du dispositif Beelys) et,
- dans un programme porté par Beelys (diplôme étudiant-entrepreneur, statut étudiant-entrepreneur).

Les bénéficiaires devront être constitués sous la forme d'une personne morale de droit privé disposant d'une capacité juridique (inscrits au registre du commerce et des sociétés sur le territoire de la Métropole ou dont l'inscription est en cours).

Pour être éligibles, les projets doivent permettre la réalisation d'un prototype ou d'une preuve de concept et ne pas avoir déjà fait l'objet d'un soutien financier de la Métropole. Les projets seront évalués par une commission technique constituée de représentants de la Métropole et de la FPUL selon les critères suivants (non cumulatifs) :

- caractère innovant,
- pertinence des objectifs et perspectives de développement,
- qualité des aspects techniques et fonctionnels du prototype.

Le soutien de la Métropole pourra être d'un montant maximum de 10 000 € par bénéficiaire plafonné à 30 % des dépenses éligibles afférentes à la réalisation d'un prototype. Les conditions et modalités de versement de l'aide attribuée à chaque bénéficiaire seront définies dans une convention de financement.

Il est ainsi nécessaire d'individualiser une autorisation de programme complémentaire de 50 000 € afin de permettre la reconduction de l'expérimentation.

Après instruction des projets, la liste des projets des bénéficiaires et les conventions afférentes seront soumises à l'approbation du Conseil ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution au titre de l'année 2018, de subventions d'équipement d'un montant de :

- 1 309 € au profit de monsieur Jules Pollet, auto-entrepreneur, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Claude Innovation",

- 1 062 € au profit de monsieur Victor De Bono, auto-entrepreneur, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Haccio",

- 10 000 € au profit de madame Laura Ziss (entreprise en cours de création), pour la réalisation du prototype relatif au projet "Kai Tech",

- 8 013 € au profit de la société Les Pousses d'or SAS, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Les Pousses d'or",

- 10 000 € au profit de la société Mob-Energy SAS, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Mob-E",

- 10 000 € au profit de la société Rouge Engineered Designs SAS, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Symbiogarden",

- 10 000 € au profit de la société SAS Bloomin Well-Breathing, pour la réalisation du prototype relatif au projet "Bloomin",

b) - les conventions à passer entre la Métropole et monsieur Jules Pollet (auto-entrepreneur), monsieur Victor de Bono (auto-entrepreneur), madame Laura Ziss (entreprise en cours de création), les sociétés Les Pousses d'or SAS, Mob-Energy SAS, Rouge Engineered Designs SAS et SAS Bloomin Well-Breathing, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

c) - la poursuite, pour l'année 2019, du principe de l'expérimentation d'un fonds d'aide au prototypage des étudiants-entrepreneurs.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense correspondante, soit 50 384 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 204 - opération n° 0P03O2232.

4° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche et hôpitaux, pour un montant de 50 000 € en dépenses.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisé est donc porté à 100 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2019.